



AGO 2022

Rapport financier sur l'année 2021

Paris,
Le 17 mai 2022



Union des Professionnels
de la Dépollution des Sites.

Réalisé à fin 2021 vs budget prévi 2021 et réalisé à fin 2020		Réalisé au 31/12/2021	Budget prévisionnel 2021	Réalisé au 31/12/2020	
Recettes	Cotisations	268 729,00 €	260 000 €	272 547,50 €	
	Web-conférence UPDS (réalisée avec Actu-Environnement)		5 000 €		
	Produits de gestion courante	3,57 €	- €	- €	
	Total	268 732,57 €	265 000 €	272 547,50 €	
Dépenses	Salaires et charges	140 393,07 €	163 000 €	111 588,87 €	
	Création formation HSE SSP	- €	40 000 €	- €	
	Pollutec	28 849,15 €	35 000 €	- €	
	Cotisations à tiers (Fnade, AFITE, PEXE, AFNOR, LIFTI)	23 425,10 €	23 600 €	20 682,00 €	
	Accompagnement cabinet conseil en affaires publiques	- €	21 000 €	- €	
	Loyers yc ménage et assurances/ location de salles	11 831,17 €	15 000 €	11 959,35 €	
	Communication : MàJ docs comm, MenP mag...	11 681,66 €	6 000 €	180,00 €	
	Réalisation film métier SSP	- €	10 000 €	- €	
	Etude ITGA (début de la phase 2)	5 583,60 €	10 000 €	8 385,00 €	
	Colloque digital UPDS /partenariat Actu-Environnement	- €	7 500 €	- €	
	Frais avocats	- €	5 000 €	- €	
	Comptable (bilan + gestion paye) + commissaire aux comptes	5 879,20 €	6 500 €	5 923,00 €	
	Frais divers (fournitures, téléphone, affranch, gestion informatique, frais bancaires, abonnements)	5 379,92 €	5 000 €	3 883,04 €	
	Frais de mission / receptions	4 239,78 €	7 000 €	1 582,69 €	
	Participation à la formation professionnelle	782,95 €	550 €	482,44 €	
	Divers et imprévus	- €	- €	466,00 €	
	Charge diverses gestion courante	- €	- €	0,02 €	
	Total	238 045,60 €	355 150 €	165 132,41 €	
	Résultat d'exploitation		30 686,97 €	- 90 150,00 €	107 415,09 €
	Inérêts bancaires		- €	- €	- €
Produits financiers		672,02 €	1 500,00 €	625,43 €	
Résultat courant		31 358,99 €	- 88 650,00 €	108 040,52 €	
Impôts sur les bénéfices (sur les intérêts du CSL)		61,00 €	250,00 €	46,00 €	
Excédent ou Déficit		31 297,99 €	- 88 900,00 €	107 994,52 €	

Réalisé en 2021 par rapport au budget prévisionnel 2021

Résultat

- ✓ Excédent de 31 298 € contre un déficit prévisionnel de 88 900 €.

Recettes : légèrement supérieures aux prévisions

- ✓ Cotisations légèrement supérieures aux prévisions (+ 3,4%) car arrivée de KALIES et de 3 laboratoires (AGROLAB, EUROFINS et WESSLING) en tant qu'adhérents associés malgré CA SSP 2021 en baisse (-3% % par rapport au CA 2020) et 2 fusions d'adhérents (ORTEC et SOLEO / GINGER BURGEAP et CONSEILS & ENVIRONNEMENT)

Dépenses : inférieures aux prévisions (- 117 k€, soit -33%) par manque de moyens humains :

- ✓ Salaires et charges inférieurs de 23 k€ aux prévisions (F.Leclerc salarié de janvier à juin 2021 uniquement, pas d'embauche d'assistante) ;
- ✓ Pas de création de la formation HSE SSP (40 k€) du fait du changement de président de la commission H&S donc pas de création de films sur le métier SSP (10 k€) ;
- ✓ Accompagnement par cabinet conseil en affaires publiques (21 k€) non réalisé donc pas de frais d'avocats (5 k€) pour la rédaction d'amendements ;
- ✓ Web-conférence organisée en partenariat avec Actu-Environnement => pas de frais.
- ✓ Les autres postes inférieurs aux prévisions sauf la communication (car intervention de Franck Leclerc en tant que prestataire extérieur depuis septembre 2021)

Réalisé à fin 2021 par rapport au réalisé à fin 2020

Résultat

- ✓ Excédent de 31 298 € en 2021 contre un excédent de 107 994 € en 2020.

Recettes :

- ✓ Stabilité voire légère diminution des recettes (-3,8 k€, soit -1,4 % en 2021), liée à une diminution des CA (-3% en 2021) et les fusions d'adhérents (ORTEC et SOLEO / GINGER BURGEAP et CONSEILS & ENVIRONNEMENT), heureusement en partie compensée par l'arrivée d'un adhérent dans le collège ingénierie (KALIES) et de 3 adhérents associés (AGROLAB, EUROFINS et WESSLING).

Dépenses : Augmentation de tous les postes de dépenses (+ 73 k€, soit +44 %) du fait de la reprise d'activité post-pandémie. Les principales augmentation sont liées :

- ✓ À l'augmentation des frais de personnel et des frais afférents puisque Franck Leclerc a été salarié de l'UPDS sur le 1^{er} semestre 2021 ;
- ✓ À l'augmentation des frais de communication, du fait du recours à Franck Leclerc en tant que prestataire extérieur à partir de septembre 2021 ;
- ✓ À l'augmentation de la cotisation AFNOR ;
- ✓ À la participation au salon POLLUTEC et aux frais de mission/réception afférents, en octobre 2021.

Réserves statutaires à fin 2021

RESERVES STATUTAIRES A FIN 2020	318 468,03 €
EXCEDENT 2021	31 297,99 €
RESERVES STATUTAIRES A FIN 2021	349 766,02 €